

SURTAINVILLE

Sommaire

Identité, Toponymie	page 1	Anciennes sablières	page 11...
Un peu d'histoire ... à savoir	page 1...	Site paléolithique	page 12...
Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire	page 3...	Fours à chaux	page 12...
Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :		Moulin à vent de la Mare du Parc	page 13...
Eglise	page 5...	Moulin de Sénoville	page 13...
Chapelle d'Ergouëffe	page 6...	Mare des Laguettes	page 13...
L'ancien presbytère et sa source bienfaitante	page 7...	Grotte de Surtainville	page 14...
Manoir du Quesnay	page 8...	Cours d'eau	page 14...
Manoir de Guinfard...	page 9...	Lavoirs, Fontaines	page 14...
La Boérie	page 9...	Croix de chemin	page 15...
La Pigacherie	page 10 ...	Communes limitrophes & plans	page 16...
Dunes et Plage	page 10 ...	Randonner à Surtainville	page 17...
Corps de garde	page 11...	Sources	page 17...

Identité, toponymie ...

Surtainville appartient à l'arrondissement de Cherbourg, au canton des Pieux et appartenait à la communauté de communes des Pieux jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Surtainville appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Surtainville se nomment les Surtainvillais(es).

Surtainville compte 1 192 habitants (recensement 2016) sur une superficie de 14,61 km², soit 82 hab. / km² (84,2 pour la Manche, 111 pour la Normandie et 116 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Sortinvilla* (vers 1062), *Ergouelfae de Certainvilla* (1184), *Surtainvilla* (1198).

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche »), donne pour origine la "ville", le domaine de Svarting(r), nom de personne scandinave attesté en Angleterre, qui signifie « le noiraud ».

L'ancien scandinave *svatr* signifie « noir », cependant, il existe une forme *surtr* en vieux norrois conviendrait aussi bien en l'absence de formes plus anciennes, bien qu'il ne semble pas avoir été combiné avec le suffixe *-ing* dans un anthroponyme...

L'élément *Svart-* se retrouve également en composés dans la toponymie, par exemple : Sortosville-Bocage (*Soortovilla* 1107-1109), Sortosville-en-Beaumont (*Sorthoovilla* vers 1175).

Selon l'historien de la Hague André Hamel, pour la population locale d'alors, ce seraient des forces mystiques, qui auraient cloué au sol la fameuse statue de la sainte Ergoueffe. Elle ne pouvait être que sous l'emprise d'un sortilège, un *sortin* en vieux français. Le lieu fut donc baptisé *Sortin Villa* : « le domaine au sortilège ». Peu peuplé à cette époque, *Sortinvilla* ne devait être qu'un hameau de Manneville / Pierreville.

La population s'étant accrue, une nouvelle paroisse fut créée au XII^e siècle et elle prit le nom de Surtainville.

La commune est structurée en plusieurs hameaux, possède plusieurs plages (*les Plates Mielles*, *le Fort*, *les Vertes Fosses*) et à l'intérieur des terres, deux bois (*les Vieux Buissons* et *le Bois de Pierreville*).

Un peu d'Histoire...à savoir

✓ L'église de Surtainville, *certainvilla* en 1184, sous le vocable de Saint-Pierre, avait pour patrons les abbés de St-Ouen de Rouen et plus tard les seigneurs du lieu.

✓ La paroisse avait anciennement une chapelle dédiée à sainte Ergoueffe et appartenait, en 1184, au prieuré de Brewton en Angleterre. Deux chartres confirment cette donation, l'une de Guillaume de Tournebut (décédé en 1202), évêque de Coutances, et l'autre du pape Célestin III (v.1106-1198).

La tradition dit qu'un navire avec la statue de sainte Ergoueffe comme figure de proue, a échoué sur la plage. Il existe plusieurs versions de ces faits, plus ou moins transformés en légende, écrites un ou deux siècles plus tard.

Les habitants ne parvenant pas à la déplacer, décident d'édifier un sanctuaire sur le lieu même.

Un pêcheur de Pierreville trouva sur la grève de Surtainville une statue ou un corps très lourd, rejeté par la marée. Fatigué, il le pose mais quand il veut le reprendre, le poids est tel qu'il ne peut le soulever. C'est alors qu'on décida de construire une chapelle pour l'abriter.



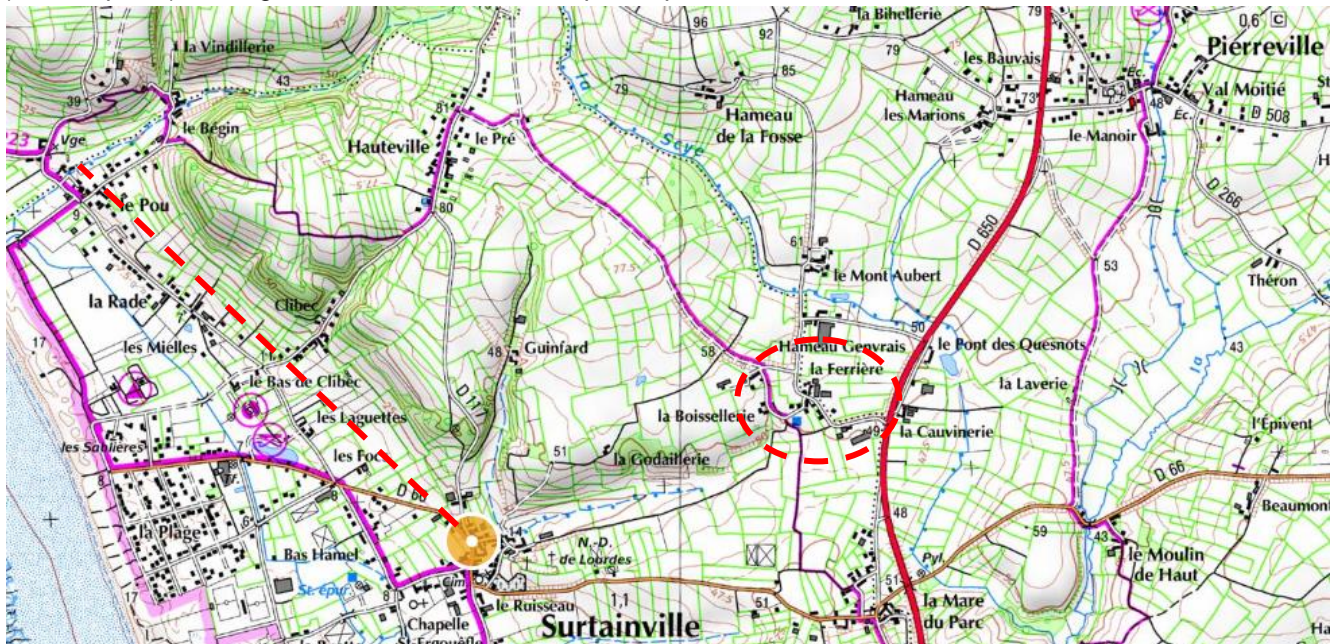
Le nom de cette sainte peut se trouver orthographié : *Argoylle, Argolle, Rergouelle, Ergouelle, Reonefe, Regonete, Regoveta, Genovefa* !

Certains y ont vu une déformation de *Genovefa* / Geneviève ou de Sainte-Gudule, patronne de Bruxelles qui se serait enfuie de la maison paternelle pour se consacrer entièrement à Dieu.

Elle fut aussi rangée au nombre des onze milles vierges, qui auraient été martyrisées au IV^e siècle à Cologne et dont la plus connue est Ursule.



✓ Au lieu-dit de *la Ferrière*, non loin de l'ancienne voie romaine qui conduisait du port d'Omonville-la-Rogue au port de Portbail-Gouey, les anglais, exploitaient le plomb (le marbre du Cotentin renferme du minerai de plomb) qui s'y trouvait en abondance, pendant le XIV^e siècle jusqu'en 1364. Ces travaux reprirent en 1740 et à nouveau abandonnés jusqu'en 1788, époque à laquelle messieurs Sorel et Duhamel leur donnèrent de l'activité en faisant quatre puits de cent cinquante pieds de profondeur, et une galerie de cent quatre vingt douze toises (192 x 6 pieds) de longueur. Mais le succès ne répondit pas à leur attente.



Puis par ordonnance du 11 avril 1826, il est fait concession aux sieurs Jacques-Philippe-Vincent Leconte-Dumanoir, Jean-François Coquoin, Louis-François Godey, Jean Godey, Guillaume Godey, Louis-Guillaume Auvrey, Hubert Couturier, Joseph-Vincent Guérin, Louis Guérin et Louis Debladis, des mines de plomb sulfuré argentifère sises communes de Surtainville et de Pierreville, sur une étendue superficielle de 4 km² 7 ha.

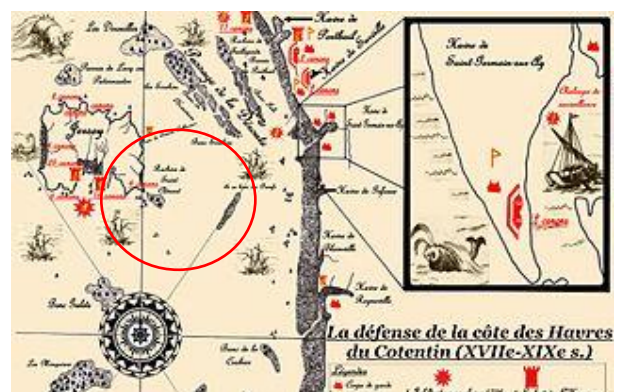
Cette ordonnance délimite la concession : à l'ouest par deux lignes droites brisées, partant du clocher de Surtainville et passant par Clébec (sans doute Clibec) et Reys (peut-être est-ce la galerie au filon abondant qui allait de la Falaise, 250 m au nord de l'église, jusque sous le Cap du Pou); au nord-est et à l'est, par deux lignes droites, la première partant de Candas et se terminant au clocher de Pierreville ; la deuxième partant de ce clocher, passant par le château de Pierreville et aboutissant au ruisseau qui descend de la Fosse, à 950 m de distance du clocher de Pierreville. Enfin au sud, par une ligne droite partant dudit point sur le ruisseau de la Fosse et aboutissant au clocher de Surtainville, point de départ.

✓ Sous l'ancien Régime, la paroisse relevait du bailliage de Valognes secondaire du bailliage de Cotentin. Elle dépendait de l'élection de Valognes, de la généralité de Caen. Elle dépendait de la sergenterie de Beaumont.

Puis, de 1790 à 1801, Surtainville fut chef-lieu de canton de 8 communes (Baubigny, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Saint-Paul-des-Sablons, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont et le Rozel). Cette circonscription devait, dans l'esprit de ses initiateurs servir seulement de circonscription électorale. Elle fut définitivement abolie en 1801, et partagée entre les cantons des Pieux et de Barneville, Surtainville étant rattachée au canton des Pieux.

✓ En 1793, peu de temps après la Révolution, c'était la guerre sur mer avec les Anglais. Ces derniers ont alors peur de la contagion révolutionnaire et sont donc en guerre contre nous. Leurs navires sillonnent sans cesse le passage de la Déroute (détroit entre notre côte et les Ecréhous) d'où ils guettent l'arrivée de nos convois obligés de le traverser tout en veillant à bien se tenir bien hors de portée des canons de nos forts.

Afin de leur échapper, nos navires essayent de tromper leur surveillance en naviguant le plus possible de nuit, mais que de risques dans ces parages dangereux ! Le 31 août 1793, la canonnière *Le Brutal*, ayant Granville



pour port d'attache, s'échoue sur les rochers des Ecréhous vers 9 h 30 du soir, alors qu'elle convoyait des navires marchands. N'ayant pu prendre place à bord de la chaloupe déjà trop chargée, quatre hommes de l'équipage fabriquent un radeau de fortune avec des éléments récupérés du navire échoué et vont dériver pendant 26 heures, pour finalement s'échouer sous Surtainville.

L'un d'entre eux mourra, hélas, de fatigue, de faiblesse et de faim, seulement une heure avant le sauvetage.

✓ Les mielles, dunes de Surtainville figurent parmi les premières acquisitions du Conservatoire du littoral et sont incluses dans le site Natura 2000.



**Conservatoire
du littoral**



Les terrains ainsi acquis sont remis en gestion au Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche (SyMEL). Un garde du littoral est affecté sur l'ensemble du site et il a en charge le



gardiennage, l'entretien et le suivi scientifique. Il assure également les relations avec les usagers locaux

✓ Surtainville a été libéré le 18 juin 1944 par la 9th US Infantry Division. Après la prise de Carentan le 12 juin 1944, les Américains du VIIIth Corps du Major-General Joseph Collins (1896-1987) progressent vers l'ouest et le nord. Le 15 juin, Saint-Sauveur-le-Vicomte est pris. Le 17 juin, le 60th Infantry Regiment de la 9th US Infantry Division, sous les ordres du Major-General Manton Eddy (1892-1962), perce vers l'ouest et s'arrête, au soir, à une dizaine de kilomètres de la côte. Le 18 juin, à 5 heures du matin, une colonne blindée américaine (infanterie du 3rd Battalion du 60th Infantry Regiment, chars des 746th Tank Battalion et 899th Tank Destroyer Battalion) entre dans Barneville. Les Américains bousculent quelques Allemands, libèrent les localités environnantes et s'installent en défensive.

Suivant sa stratégie de ne laisser aucun répit aux Allemands et disposant de renforts débarqués à Utah Beach, le général Collins ordonne aux troupes américaines de remonter vers le nord, en direction de Cherbourg, la 9th Infantry Division depuis Barneville en longeant la côte ouest, la 79th Infantry Division dirigée par le major-général Ira Thomas Wyche (1887-1981) au centre du Cotentin et la 4^e Division d'Infanterie commandée par le général Théodore Roosevelt Junior (1887-1944), fils de l'ancien président américain.



Major-General Manton
Sprague Eddy

✓ Au 1^{er} janvier 2002, le district des Pieux s'est transformé en communauté de communes, la communauté de communes des Pieux. Elle fédère les 15 communes du canton des Pieux : Les Pieux, Benoitville, Bricqueboscq, Flamanville, Grosville, Héauville, Helleville, Pierreville, Le Rozel, Saint-Christophe-du-Foc, Saint-Germain-le-Gaillard, Siouville-Hague, Sotteville, Surtainville et Tréauville.

Avant de rejoindre la nouvelle communauté d'agglomération du Cotentin, la CdC des Pieux, aujourd'hui Pôle de Proximité, représentait une population de 13 523 habitants (base recensement 2014).

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin, la CAC, est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.



Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus



importante au sein de cette énorme intercommunalité

La création d'une commune nouvelle à la dimension de l'ancienne communauté de communes des Pieux n'a pas été possible faute de consensus, puisque Flamanville a voté NON.

Ainsi la commune de Surtainville qui se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, ne représentant que 0.66% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Nicolas Vrac** (1761-1839), dit Vrac des Vagants, né au Rozel, avocat de profession mais aussi, semble-t-il cultivateur à Surtainville, est d'abord juge au tribunal de Valognes, où il est nommé le 1^{er} juin 1811. Quand Napoléon 1^{er} (1769-1821) instaure un tribunal de première instance à Cherbourg, il en devient le président, le 1^{er} janvier 1812, et le demeure jusqu'à sa mort.

Il est élu conseiller général du canton d'Octeville en 1833, poste qu'il garda jusqu'en 1839. Il sera aussi administrateur du département de la Manche en 1792.

- **Jean-Marie Giguët-Lefillastre** (1762-1839), né aux Pieux de parents pauvres, exerça pendant de longues années les fonctions de chirurgien dans la Marine, à bord des navires de l'Etat. Sa retraite gagnée, il s'installe à Surtainville, n'ayant d'autres que ses économies. Faisant beaucoup de bien autour de lui, il encourage, en particulier, l'instruction primaire, distribue des récompenses aux élèves les plus méritants, et tente, déjà, de réaliser l'orientation professionnelle. Il établit une lingerie pour les pauvres de la paroisse, auxquels il aimait prodiguer

gratuitement des soins.

Dans son testament rédigé quelques mois avant sa mort, il donne et lègue ses biens aux pauvres de Surtainville « *Actes de dernières volontés, en faveur des pauvres de Surtainville atteints de maladies aiguës ou chroniques: Je donne et lègue aux dits pauvres de Surtainville, tout mon mobilier pour entretenir à perpétuité la lingerie, que j'ai établi depuis peu, et à laquelle sera ajouté tout mon linge, qui sera jugé propre pour cela. Cela consiste en une rente de 100 francs sur le Sieur Lepetit de Benoistville, et en une rente de 60 francs sur le Sieur Guillaume Racine de Surtainville. Tout l'argent provenant, soit de ma pension de la Marine, soit de mes rentes viagères et de la vente de mes meubles, argenterie, livres, fera les frais de mise à exécution du présent complément de la dite lingerie de Surtainville, de façon à apporter le nombre de chemises à 200, et celui des draps à 30 ou 40 paires, et le surplus, déposé à la Caisse d'Epargne de Cherbourg. Il sera formé à perpétuité un conseil de bienfaisance de la charité, etc.* ». C'est à ce testament que l'on doit donc l'installation du bureau de bienfaisance à Surtainville dans les formes légales.

En reconnaissance de ce bienfait, le conseil municipal fait ériger en 1843, en sa mémoire un tombeau, sur le lieu de sa sépulture, au nord de la nef de l'église paroissiale de Surtainville. Ce tombeau, qui est encore visible aujourd'hui, est composé d'un socle, en pierre de Valognes ou d'Yvetot, sur lequel repose un Dé (ou corps du tombeau), en pierre calcaire piquée au fin, lui-même surmonté d'un carré identique au socle et d'une pierre tombale taillée en angle.

✓ **Hervé Lempérière** (1745-), capitaine de navire, cultivateur, est le premier maire de Surtainville en 1790 et le restera jusqu'en 1799. Il fut reçu capitaine en 1771, pilote du Roy. Maître et armateur de 2 bricks (1775-1777). Il devait être le troisième fils de Siméon Lempérière (1710-1784) né à Carteret, et de Guillemette Françoise Le Griffon (1713-1749) née aussi à Carteret.

✓ **Édouard Denis-Dumont** (1830 -1886), né et décédé à Surtainville, est un éminent médecin, chirurgien en chef des hôpitaux de Caen. Il est également historien. De par sa mère, Rose Victoire Haineville des Quiesses, il est apparenté à la petite noblesse rurale faisant partie des notables de Surtainville au XVII^e siècle.

Alors qu'il était enfant (vers 8 ans), le médecin de marine en retraite, Jean-Marie Giguet-Lefillastre (cf. plus haut) le couronna et conseilla à son oncle, maire de la commune, de lui faire poursuivre ses études. Quelques années plus tard, il est devenu docteur en médecine de la Faculté de Paris, et se spécialise dans la chirurgie. Il est un des premiers à appliquer les méthodes d'anesthésie par le chloroforme, et entrevoit les théories pasteurienues.



Disciple de Pasteur, membre de plusieurs sociétés savantes, aux travaux desquelles il collabore activement, et publie plusieurs ouvrages scientifiques dont un sur les propriétés médicales et hygiéniques du cidre et de la maladie de la pierre (1883)...

Conservant toujours un vif amour de son pays natal et de toute la Normandie, il publie ainsi, dans *Le phare de la Manche* (août 1854), un article historique sur Surtainville, sa commune natale, où il possédait la maison de ses parents, sise au hameau Cululé.

Il décède à son domicile à l'âge de 56 ans. Il est inhumé au cimetière de Surtainville où son tombeau est surmonté d'une colonne cylindrique sur laquelle est inscrite une épitaphe.

✓ **Jean Marie Genouvrier** (1872-1950), né en Ile et Vilaine dont la vocation à la prêtrise s'était éveillée relativement tardivement, était aussi un radiesthésiste. Il a découvert au presbytère de Surtainville une eau bienfaisante. De nombreux malades se sont avoués guéris par l'absorption de cette eau.

Jusqu'à 19 ans, il est un humble domestique de ferme. Il est ordonné prêtre à 29 ans, vicaire à Saint-Michel-de-Montjoie et rejoint la paroisse de Saint-Martin-de-Landelles en 1906, puis celle d'Equeurdreville l'année suivante. Après avoir été curé de Monthuchon pendant une douzaine d'années, il est curé de Surtainville le 11 mars 1924 où il exerce son ministère jusqu'à épuisement.



L'abbé Genouvrier, quelque peu sourcier, découvre en 1934 avec son pendule *une source passant près de la boulangerie dans ce côté de la cour qui est vers le chemin...que cette source se trouve à environ 2m50 de profondeur...Cette eau est potable, mais elle a de grandes propriétés curatives...etc.* (extrait de la notice de l'abbé dans le livre paroissial).

Ainsi, la commune de Surtainville qui n'était jusqu'ici connue que pour sa jolie plage et dunes pittoresques, est devenue réputée pour son eau de jouvence. La nouvelle se propagea rapidement dans la contrée et les malades affluèrent de partout pour y suivre un traitement des plus simples : un régime auquel ils se soumettent et qui consiste dans l'absorption d'un verre de cette eau. (Maux d'estomac apaisés, affections intestinales, maladies de la circulation sanguine guéries, etc.).

✓ **Jacques Rouil**, né en 1948 à Surtainville, est un journaliste et écrivain de notre département.

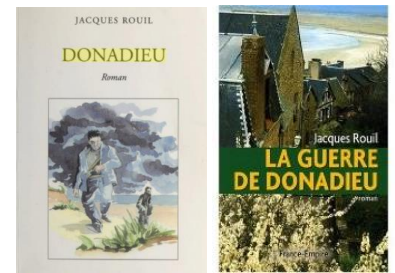
Après ses études à Cherbourg, il embrasse la carrière de journaliste. Il travaille successivement à *l'Agriculteur normand*, puis à *Ouest-France*, à Rennes, d'abord à la rédaction agricole, puis au service économique, et au service politique.

Ecrivain tardif, il commence à publier une cinquantaines de nouvelles dont certaines sont regroupées dans un volume paru en 2005 aux éditions Cheminements, établies en région saumuroise, sous le titre *Canicule*. Puis

son premier roman *Donadieu*, publié aux éditions du Petit Véhicule en 2000, et qui a obtenu le prix littéraire du Cotentin en 2002. Cette première version sera suivie d'une deuxième *La Guerre de Donadieu* publiée aux éditions France Empire en 2007.

Quelques années plus tard, *Les Rustres* obtiennent le prix Reine Mathilde. Jacques Rouil a également publié d'autres romans dont *Les hommes de papier*, qui s'intéresse à la condition des journalistes dans une grande ville française. Ces dernières années, il a publié un essai *Dans la peau d'un Gaulois* qui tente de définir, à travers sa propre histoire, ce qu'est une identité française. Il est également l'auteur de deux recueils de poèmes, *Les Petites routes* (2012) et *Les temps sombres* (2015).

Retraité depuis 2009, il continue de publier des romans, en 2016, *les Filous*, prix de l'Académie des sciences et belles lettres de Rouen 2017. Ce roman raconte la vie d'un trafiquant de Calvados plus par vengeance que par goût...



Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir

- **Eglise Saint Pierre (XII^e)**

L'édifice est d'origine médiévale. Le clocher est ajouté en façade de la nef vers le XVI^e siècle. Plus tard, à la fin du XVII^e début du XVIII^e siècle, l'église semblait être en piteux état et des travaux furent entrepris pour qu'en 1738, on la trouve en assez bon état.

Pendant la Révolution, des paroissiens cachèrent et conservèrent les croix et statues tandis que les ornements, calices, ciboires, chandeliers, bénitier, encensoir, etc. furent enlevés par les agents du district de Valognes le 28 germinal de l'an II (17 avril 1794).

Tous ces articles et ornements furent remplacés plus tard au frais des curés ou prêtres attachés à la paroisse.

Après la Révolution de gros travaux de restauration et de transformation s'imposaient. Certains matériaux de démolition de la chapelle Ste Ergouëffe furent employés pour la réparation de l'église et des bancs.

En 1812, la couverture de la nef, du clocher et des anciennes chapelles est réparée. Celle du chœur et de l'ancienne sacristie est refaite.

Grâce à la vente, en 1823, de mielles, sont construites deux chapelles plus grandes, celles qu'on peut voir encore aujourd'hui. Mais elles ne présentent aucun intérêt architectural.



La nef



Le chœur

C'est à cette époque qu'on acheta une pièce de terre pour faire un nouveau cimetière et une partie fut réservée pour servir d'emplacement aux deux écoles, à la mairie et leurs dépendances et qu'on rebâtit un nouveau presbytère. Tous ces travaux furent entrepris sous l'administration de M. Michel Nicolas Avoine, maire de Surtainville (1823-1830).

En 1846, l'ancienne sacristie est démolie et est remplacée par l'actuelle sacristie.

Les municipalités suivantes étaient nettement moins bienveillantes pour l'entretien de l'église. En 1880, des coups de vent occasionnèrent des dégâts importants à la toiture. La municipalité de l'époque refusa de prendre en charge les réparations. Ainsi prit origine un conflit qui opposa la municipalité à la fabrique. Pendant ce temps tous les éléments en bois de l'édifice furent gravement endommagés rendant à nouveau l'église dans un état déplorable, au point que l'évêque refusa de nommer un curé à compter de 1904.

Il faut attendre le changement de municipalité pour que des travaux nécessaires soient accomplis.

En 1951, la toiture est refaite après que des travaux de maçonnerie soient entrepris pour réparer un mur et que les cloches soient convenablement remontées. L'année suivante la couverture est enfin terminée mais sans gouttières, si bien que l'eau pénétrait encore dans les murs !

Il faut attendre 1990 pour que la toiture soit remplacée.

Les derniers travaux importants datent de 2005 et 2006.

Le clocher abrite un porche en ogive. Au centre de la façade apparaît un ensemble calcaire sculpté avec sur le rebord de la console d'une statue aujourd'hui disparue, les inscriptions : "S.R.O.F. 1789" phonétiquement Sainte Erouefe 1789. Une autre niche, plus grande que la précédente, abritait une vierge couronnée. A cause de l'érosion, elle a dû être restaurée en 2005 et placée à l'intérieur de l'église. Elle a été remplacée par une petite vierge en granit reconstitué.



En 1819, de nouvelles cloches remplacèrent celles qui avaient été enlevées à la Révolution.

Son toit qui était en ardoise est refait en pierres et le beffroi consolidé. Mais, en 1888, un jour de communion, celui-ci s'effondra entraînant les trois cloches sans heureusement faire de victimes. Il fut pourvu à son remplacement cette même année.

Le fenestrage de la nef et du chœur sont remaniés au XIX^e siècle. Les chapelles latérales nord et sud sont ajoutées à la même époque, sur le modèle de l'église des Pieux.

Le retable (XVIII^e) du maître autel contient trois tableaux représentant saint Pierre, l'Annonciation faite à la Vierge Marie par l'archange Gabriel (XVIII^e) et saint Jean-Baptiste. Les deux tableaux latéraux ont été réalisés et fournis, en 1812, par le peintre manchois Louis Goubert (1887-1964), lequel procéda alors à un rafraîchissement du tableau central. Ces toiles sont classées monuments historiques au titre d'objets, par arrêté du 16 juillet.



On trouve également un fragment d'ancien retable en pierre dont le bas-relief représente trois apôtres sur les douze à l'origine (saint Jean l'Évangéliste, saint Jacques, et saint Jude), du XVI^e siècle. Il est classé monument historique au titre d'objet, par arrêté du 27 octobre 1976.

Une statue de sainte Ergoueffe, en calcaire polychrome, du XVI^e siècle, est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (IMH), par arrêté du 9 décembre 1975.

Un pilier central supporte la cuve octogonale des fonts baptismaux taillée vers le XV^e ou XVI^e siècle dans le calcaire. Quatre colonnes confèrent une assise à l'ensemble.

Saint-Sébastien, dont la statue se trouve dans la chapelle sud, fut invoqué contre la peste au XVIII^e siècle. Il existe toujours une grande ferveur... tous les 20 janvier.

L'église abrite d'autres statues, notamment: saint Paul et saint Pierre (patron de Surtainville), sainte Jeanne-d'Arc (acquise en 1924 par un comité de jeunes filles), Notre Dame de Lourdes et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus (acquises en 1926), saint Antoine (offerte en 1951 par le chanoine Etasse).

• **Chapelle Sainte-Ergouëffe (VII^e-XII^e)**

Comme rappelé plus haut dans les lignes "un peu d'histoire", la tradition dit qu'un navire avec la statue de sainte Ergoueffe comme figure de proue, a échoué sur la plage. Les habitants ne parvenant pas à la déplacer, ont décidé d'édifier un sanctuaire sur le lieu même.

Sur les ruines d'une chapelle romane du VII^e siècle, le bâtiment remonte au début du XI^e siècle. La nef conserve un appareil en arêtes de poisson et du chœur détruit reste l'arc triomphal aux chapiteaux représentant des animaux fantastiques.



Cette chapelle se situe sur un terrain privé

La paroisse de Surtainville eut une léproserie dont la chapelle appartenait au prieuré anglais de Burton (Brewton), à qui elle avait été donnée par Jean de Muller avant l'an 1150. Le prieuré de Brewton céda cette propriété avec quelques autres au chapitre de Coutances contre un titre canonial en faveur de son prieur, et peu d'années après (en 1260), tous ses biens et droits sur le continent à l'abbaye de Troarn, au diocèse de Bayeux.

Elle est abandonnée à la Révolution. En 1807, la toiture est démolie et les débris du mobilier intérieur sont récupérés afin d'effectuer des réparations urgentes dans l'église paroissiale et de restaurer les bancs de la nef.

La chapelle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 2 février 1993, en raison notamment de la grande qualité de ses chapiteaux sculptés.

Hélas, aujourd'hui en ruines, elle continue inlassablement à se détériorer sans que rien ne soit fait pour empêcher que le monument s'écroule. Déjà, en octobre 1817, le pionnier de l'archéologie normande, Charles Du-hérissier de Gerville (1769-1853), lançait en ces mots « *Tel est en ce moment l'état de cette ancienne chapelle.*

Les ronces et le lierre croissent sur ses ruines, et bientôt probablement sa destruction totale nous privera d'un monument qu'il aurait été si important de conserver ».

Et pourtant, cette chapelle représente un des plus beaux exemples de l'architecture religieuse du Cotentin, comme le rappelle Julien Deshayes, animateur de l'architecture et du patrimoine du Pays d'Art et d'histoire du Clos du Cotentin, lors de sa conférence donnée à Surtainville le 3 août 2011 : « *les moines n'intervinrent pas dans la construction de cette chapelle, puisqu'elle possédait déjà à cette date l'essentiel des dispositions architecturales qu'elle conserve aujourd'hui. Le grand arc ouvrant jadis de la nef*

vers le chœur, qui se signale par le riche décor de ses chapiteaux sculptés, appartient stylistiquement aux années 1120-1130 environ. Mais l'analyse de cette architecture permet en outre de démontrer que subsiste, sous cette construction romane, les vestiges d'un édifice plus ancien encore,

appartenant vraisemblablement aux environs de l'an mil. Malgré la destruction du chœur, opéré à une date relativement récente, la chapelle Sainte-Ergoueffe offre ainsi l'un des plus beaux exemples que nous puissions trouver en Cotentin de l'architecture religieuse de cette période encore méconnue.»

Rappelons que la statue de Sainte Ergoueffe en pierre polychromée est placée dans la chapelle sud de l'église de Surtainville. Elle présente un livre ouvert dans sa main gauche et devait porter autrefois, dans sa main droite, une lanterne, attribut donné ordinairement aux vierges pour symboliser notamment leur sagesse.

• Ancien presbytère (XVIII^e) et sa source bienfaisante

L'ancien presbytère, bâti en 1746 par le curé Duprey, a vécu beaucoup d'événements de la révolution à la période où le curé, l'abbé Genouvrier radiesthésiste, soignait avec une eau bienfaisante qu'il avait découverte avec son pendule.

Il n'est pas possible de donner une idée précise du nombre de malades qui s'avouent guéris par le régime auquel ils se sont soumis qui consiste dans l'absorption d'un verre d'eau après chaque repas.

Outre les maux d'estomac apaisés, les affections intestinales, les maladies de la circulation sanguine, dont on eût raison en suivant les conseils gracieux du prêtre, on cite, à Cherbourg, notamment, des cas de guérisons radicales des maladies de vessie, crises rhumatismales et d'inflammations variqueuses.

La réputation de la source surtainvillaise s'est faite d'elle-même, sans le recours d'aucune publication médicale ni d'aucune grande publicité si ce n'est des lettres à entête, enveloppes, tampon, étiquettes. Sa réputation s'est faite par le biais des parents ou des amis qui ont obtenu les cures.

Pour déterminer scientifiquement les propriétés curatives de cette eau, des analyses ont été effectuées mais n'ont pas donné un résultat



Ticket de commande

Surtainville, ce qui aurait pu transformer Surtainville en station thermale, mais la guerre et le décès, en février 1950, de l'abbé Genouvrier ont fait périr le projet.



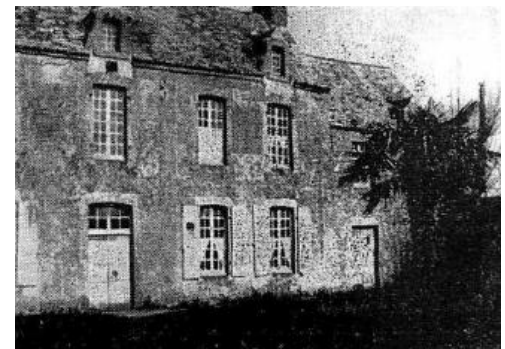
Appareil en arrête de poisson



Arc triomphal



Chapiteau



satisfaisant au point de vue bactériologique. La source traversant un terrain, elle pouvait rencontrer des impuretés. En 1935, l'administration ordonna la fermeture de la source. En 1936, elle fut rouverte et commercialisée encore bien après guerre.

La confiance des personnes qui souffrent dans ce remède naturel dont il a entendu prôner les qualités, voire même constater les effets existants, ne peut manquer influencer favorablement le malade ! Il se peut aussi que l'action de l'eau fraîche bien après le repas ait un impact efficace sur la digestion.

En tout cas on fit la queue pour obtenir un peu de cette précieuse eau de Surtainville, ce qui aurait pu transformer Surtainville en station thermale, mais la guerre et le décès, en février 1950, de l'abbé Genouvrier ont fait périr le projet.



La servante de l'abbé Genouvrier



Le pavillon « thermal » (boulangerie) lors de l'inauguration

Surtainville, une station thermale ?

En tout cas c'était l'objectif en 1935/36 : des investissements sont effectués, bien que relativement modestes, en vue d'une exploitation commerciale par la société « Eau de Surtainville » : boulangerie transformée en un petit pavillon où l'eau était distribuée, avec comptoir où les clients

venaient acheter leur ticket afin de se procurer l'eau, installation de bassins de filtrage, aménagement de la source, grand réservoir de 2.000 litres (château d'eau) placé à 9 m de hauteur ... et il y avait même un projet de lotissement pour la construction, entre autres, d'éventuels hôtels !



L'ancien presbytère (propriété privée)



L'ancien pavillon thermal



Le puits

- **Manoir du Quesnay (XIII^e-XV^e-XVII^e)**

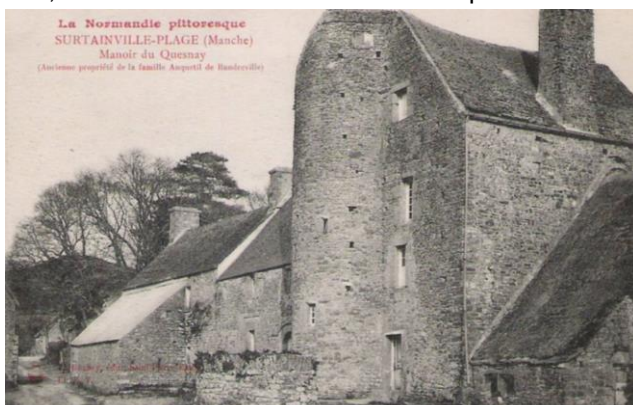
Construit au Moyen âge, ce manoir (ou château) médiéval est modifié aux XIV^e et XVI^e siècles. Appartenant à la famille de Lanquetot, il dépendait de la baronnie de Bricquebec.

Richard et Jean de Lanquetot, qui cédèrent une partie du patronage de l'église Notre Dame de Quettetot en échange de la terre du Quesnay, prirent le nom de Surtainville.

Philippe et Jean de Surtainville, prisonniers des anglo-navarrais, durent vendre leur fief de Surtainville pour payer la rançon.

Puis, le manoir connut d'autres notables tels que : les Anquetil sieurs de Baudreville (1693-1749), du Quesnay, de la Botterie, ou du Lerry, les Leconte-Dumanoir (1800-1900) ...

Parmi les nobles qui y ont vécu, il y a sieur Jacques-Philippe -Vincent Leconte-Dumanoir à qui, et à ses associés, il fut fait concession des mines de plomb sulfuré argentifère sises communes de Surtainville et Pierreville.



Ce manoir a été bâti à trois époques : le bâtiment central, qui est le plus bas, date probablement du XIII^e siècle, la tour logis datant du XV^e devait être munie d'une porte « assommoir » d'où l'on retirait l'échelle afin d'être en sécurité. Cette partie, dans son architecture initiale, a été détruite soit volontairement dans le cadre d'un conflit,

soit par un incendie. La dernière construction, à l'autre extrémité date du XVIII^e siècle. Comme le montrent les anciennes cartes postales, ce manoir s'appelait aussi le *château féodal* de Surtainville !

Cette belle demeure, bien orientée, possède un magnifique jardin muré. Et tout autour de la propriété, il y avait un mur d'enceinte dont il reste quelques vestiges.

Au début du siècle dernier, le manoir hébergeait une colonie de vacances dont on voit encore les bâtiments annexes, du côté de la tourelle. Parmi les visiteurs (journée du patrimoine sept.2015) certains se rappellent d'y avoir fait leur retraite de communion.



Le manoir coté jardin en 1979



Le manoir coté jardin aujourd'hui



Vestiges du mur d'enceinte percé de meurtrières

M et Mme Farges, propriétaires des lieux participent aux Journées du patrimoine et c'est l'association Historique Surtainvillaise qui assure la visite...

- **Manoir du Guinfard (XIV^e-XV^e)**

Ce manoir a été construit par la famille de Montmorency, à la même époque que l'église, soit au XII^e siècle et modifié aux XIV^e et XV^e siècles.



L'avenue du manoir, il y a bien longtemps

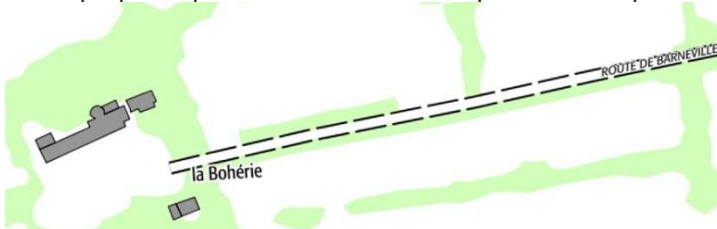


La propriété se trouve à 365 m

Il est situé à environ 800 m au nord du centre ville (mairie), au fond d'un vallon où prend sa source un petit ruisseau.

- **Boérie (XVI^e)**

Cette propriété privée est accessible depuis la D650 par une



longue avenue, longue de 470 m environ, qui est nommée *route de Barneville* ... à l'entrée de laquelle, une croix y est plantée.

- **Manoir de La Pigacherie (XVI^e)**

Cette maison manable date du XVI^e siècle. La propriété se situe dans le vallon de la Scye dans la partie la plus étroite du territoire de la commune



Un gîte a été créé dans des bâtiments restaurés.



- **Dunes et mielles de Surtainville**

Le site des Vertes Fosses s'étend sur environ 207 kilomètres sur la commune de Surtainville. Ces dunes sont constituées d'un ensemble classique de végétations se succédant perpendiculairement au rivage. Toutefois l'érosion marine assez forte à cet endroit de la côte a fait se raréfier, voire disparaître, les premiers stades d'élévation de la dune à partir du haut de plage (dune embryonnaire).



Les dunes de Surtainville figurent parmi les toutes premières acquisitions du Conservatoire du littoral en Normandie. Elles appartiennent au vaste massif dit « des dunes de Baubigny » qui s'étend jusqu'au Cap de Carteret sur plus de 1 000 ha.

Les dunes de Surtainville sont incluses dans le site Natura 2000 « littoral ouest du cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel ». Elles se caractérisent par un cordon littoral fortement attaqué par la mer et de vastes étendues de dunes à faible relief (les Plates Mielles), plus ou moins inondables (les Vertes Fosses). La dune grise est particulièrement bien représentée, mais les dépressions humides sont rares. Le secteur est marqué par une forte activité maraîchère (culture de carottes et de poireaux) et par l'élevage bovin qui intègre le pacage hivernal des animaux en milieu dunaire dans les systèmes d'exploitation. Les dunes servaient ou servent encore comme ici, au pacage, l'hiver, en relais avec le marais ... ce sont des espaces indivis. Mais au XVII^e siècle, une nouvelle classe dominante tente à se faire reconnaître seigneur « tréfoncier » de ces espaces.



En 1659, un certain Messire de Matignon fit de nombreux procès afin de soustraire des marais et des mielles. En 1762, un autre sieur de Matignon, probablement un descendant du précédent, seigneur et patron de Surtainville, demande à ses habitants un tiers et obtient sous la contrainte la soustraction de 400 vergées. Mais en 1784, cette partie des mielles est

bannie et adjugée à 8 preneurs solidaires. Les de Matignon, depuis plusieurs années, avaient abandonné le château de Bricquebec, trop sévère comme demeure, et allèrent, non loin de là, habiter le Château des Galeries dont ils firent une demeure somptueuse. Mademoiselle de Matignon, héritière du nom et de la fortune d'une des branches de cette illustre famille, y vivait en 1787. Elle épousa, quelques années avant la Révolution, le duc de Montmorency. Pendant la tourmente révolutionnaire ils émigrèrent, et leurs biens furent confisqués pillés, dévastés ; les habitants et la municipalité de Surtainville s'approprièrent les terrains, abattirent les clôtures et dévastèrent les récoltes.

Plus tard, à la Restauration, leurs altesses royales Monseigneur et Mademoiselle d'Orléans attaquèrent la commune afin de récupérer leurs biens. A partir de 1832, le maire entreprit la défense de la commune en négociant une transaction qui aboutira finalement en 1834 avec le versement de deux années du revenu cadastral de tous les biens communaux.

- **Plage de Surtainville**

La plage de sable fin est propice à la pratique de la baignade, de la pêche, de la randonnée ou de sports nautiques : pratique du paddle-board (sauvetage en mer), du surf, du char



à voile, du speed sail.

Quant à la pêche marine, de nombreuses espèces sont à pêcher à pied, en bateau, au surfcasting ou aux paillots. La pêche aux paillots étant très adaptée à la configuration des plages de l'ouest Cotentin, l'amplitude du marnage permet de poser ses lignes à marée basse et de les relever la marée basse suivante. Cela implique de se lever la nuit...C'est une pêche populaire qui demande peu de moyens et un peu de courage, c'est une pêche de jardinier qui creuse pour enfouir les pieds de ses paillots dans le sable, et qui en remue des tonnes pour trouver arénicoles et lançons pour appâter ses lignes. Mais souvent la récompense est à la hauteur de l'effort...n'est-ce pas Denis !

La plage de Surtainville nous réserve des surprises plus ou moins tragiques : en janvier 1942, une mine explose accidentellement faisant trois morts ; en juillet 2017, un obus est découvert puis trois autres quelques jours plus tard. Ce qu'on pensait être simplement les vestiges d'un blockhaus était une ancienne fosse à munitions de la Seconde Guerre mondiale, que les équipes de démineurs du Groupement de Plongeurs Démineurs de Cherbourg sont venus nettoyer ; et beaucoup plus récemment, le 26 janvier 2019, une promeneuse a trouvé un coussin de l'avion du footballeur Emiliano Sala qui s'est crashé le 21 janvier 2019 au large de Guernesey.

• Corps de garde (XVIII^e)

Depuis l'époque médiévale, l'homme a le souci de protéger les côtes des envahisseurs. Face aux incursions ennemies, le corps de garde s'inscrit dans les mesures prises visant la sécurisation du littoral du Cotentin.

Le corps de garde (la casemate) de Surtainville faisait partie d'un fort érigé, sous l'Ancien Régime, pour protéger l'anse de Surtainville du danger que l'envahisseur anglais brandissait. Il aurait été érigé en 1689 puis reconstruit en 1756.

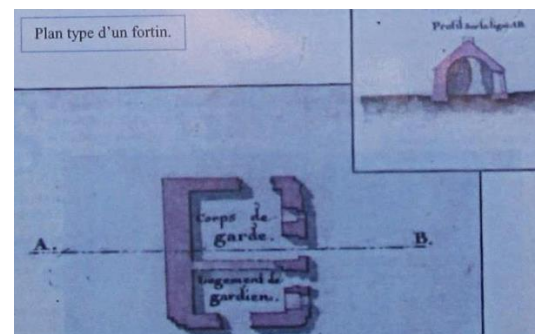
Le fort situé plus vers la mer n'existe plus, les dunes ayant reculé de plus de 50 mètres !

L'historien normand *Pierre Mangon du Houguet* répertorie dans ses mémoires les fortifications de la Manche.

Son travail sur des archives aujourd'hui perdues a permis de reconstituer tout un pan de l'histoire cotentinoise repris par les historiens régionaux. Il note la commande par le roi et le gouverneur la construction d'une vingtaine de corps de garde, dont probablement celui de Surtainville.

Il ne dispose pas d'accès direct, mais le sentier du littoral passe à proximité immédiate de ce fort dont la propriétaire est décédée en 1960.

Il est composé de deux pièces, l'une étant le corps de garde et l'autre étant le logement du gardien, chacune disposant d'une cheminée.



En 1795, un combat naval oppose devant Surtainville, une flotte anglaise à quelques navires français, qui reçoivent de terre le soutien du fort local qui dispose de 2 canons de 24.

Hervé Lemperrière, maire, se rendit sur les lieux pour prêter main forte ainsi que de nombreux Surtainvillais. Ils firent preuve d'un grand courage ... de vrais défenseurs de la patrie. Deux Surtainvillais furent tués lors de ce combat. Hélas, malgré la vive résistance que firent les français, ils furent vaincus par les anglais qui étaient d'une force bien supérieure.

Plus de 3000 coups de canon furent tirés de part et d'autre. Les pièces, jardins du bas de Surtainville et la mielle furent criblés de boulets.

Rappelons que Napoléon 1^{er} s'est intéressé aux batteries de Surtainville puisque dans une de ses correspondances du 12 octobre 1803, au général Berthier, ministre de la guerre, il recommandait qu'il soit ajouté, sans délai, à la batterie de Surtainville deux autres pièces de 36.

• Anciennes Sablières (XX^e)

Avant la seconde guerre mondiale il existait 3 à 5 exploitations sablières, les dernières étant celles de Leroux et Quentin. Le sable était extrait de la plage à la pelle par 3 ou 4 ouvriers qui remplissaient des wagonnets et les acheminaient sur des rails jusqu'à la plate-forme quai de chargement (photo ci-contre) pour être ensuite chargé dans des camions.

Bien entendu, l'extraction s'effectuait en fonction de l'heure et amplitude de la marée. Ce sable a servi à la construction de la gare



maritime de Cherbourg (1928), du mur de l'Atlantique (Installations réquisitionnées par les Allemands) et des immeubles de la place Divette (à partir de 1956).

L'extraction sur la plage devenant interdite, ce sont les dunes qui furent ensuite exploitées jusque dans les années 70. Ces prélèvements impactant dangereusement la ligne de rivage.

Il y a quelques années on voyait encore sur la plage les blocs béton qui supportaient les rails, ces derniers étant encore visibles.



La législation sur le ramassage de sable est très stricte. En vertu de l'application de l'article L.321-8 du Code de l'environnement, les amendes pour ce genre d'infraction peuvent aller jusqu'à 1500 euros. Car le ramasser est une atteinte au domaine public maritime, lui-même rattaché à l'Etat. Seul le «sable éolien», celui qui a été déplacé par le vent sur les trottoirs, peut être pris sans problème, complète la loi. Cette loi s'applique généralement pour les "marchands de sable", des personnes qui extraient en masse du sable pour le revendre en petits sachets sur internet par exemple.

Le ramassage de galets peut lui aussi être sanctionné. Par contre, pour le bois flotté, il n'y a aucune réglementation.

• Site paléolithique

Les fouilles archéologiques de Surtainville se situent en réalité sur le territoire du Rozel, au nord de la plage de Surtainville, au pied de la pointe du Rozel au lieu dit le Pou. D'ailleurs, le site est appelé le *site du Pou*.

En ce lieu, fut découvert en 1967, un site paléolithique. Depuis il fait l'objet de fouilles, tout d'abord sous la direction de l'archéologue Frédéric Scuvée (1917-1993), puis depuis 2012 sous la direction Dominique Cliquet, conservateur au service archéologique de Normandie.

Sous sa direction, le site est depuis fouillé tous les ans par une équipe de bénévoles. Il est ouvert, de temps en temps, au public pour découvrir les traces laissées par l'homme de Néandertal il y a plus de 70 000 ans.

En effet, ce site compte parmi les sites majeurs du Paléolithique moyen d'Europe septentrionale du fait de l'exceptionnelle conservation des structures d'occupations (foyers, amas de débitage), du matériel osseux (faune) et pour l'originalité de son outillage en pierre taillée (production de « micro-éclats » et de lamelles).

Plusieurs milliers d'objets, coquillages, ossements, silex, morceaux de charbon de bois et surtout des empreintes des Néandertaliens ont été découverts... témoins de la présence, à l'ère du Paléolithique moyen, de chasseurs-cueilleurs pour y réaliser leurs travaux de boucherie...



Les bénévoles en plein travail

• Fours à chaux (XIX^e)

Sur la commune, on dénombre une douzaine de fours à chaux, plus ou moins en bon état, qui se situent dans des endroits plus ou moins facile d'accès. Celui-ci (photo ci-contre) a été sorti des ronces au village de la Ferrière par les bénévoles de l'association historique surtainvillaise. D'autres existent au hameau la Mare du parc.



Le four se présente sous la forme d'un cône tapissé de briques réfractaires à l'intérieur. On allumait le feu par le bas et par l'ouverture située en haut de la cheminée, appelée *le gueulard*, on alimentait en pierres calcaires abondantes dans le secteur. Le chauffournier maintenait la température montant jusqu'à 1000°, tout en gardant le four rempli au maximum en le réapprovisionnant en pierre calcaire. Il devait aussi entretenir le feu. La pierre

se transformait ainsi en poussière et donc en chaux, récupérée grâce à une ouverture basse du four appelée l'*ébrasoir*.

Les fours à chaux ont été exploités du XIX^e siècle jusqu'à la première Guerre mondiale. La chaux sert à amender les prairies acides, à fabriquer du mortier pour la construction. Le lait de chaux était employé pour assainir les étables et les habitations au printemps.

La chaux vive, appelée ainsi, est un puissant désinfectant, qui servait à éliminer les carcasses des animaux morts.

• Moulin à vent de la Mare du Parc

Cette jolie tour de moulin a été parfaitement restaurée. Elle est située en bordure de la touristique (D650) au lieu dit La Mare du Parc, non loin du carrefour.

Si ce moulin a retrouvé ses ailes, il ne semble pas tourner ! Il est masqué du vent par des arbres. Son enclos est minuscule. De plus la première aile est étroite et n'offre qu'un pas très faible.

Les moulins que l'on connaît aujourd'hui dans la Manche sont construits entre le début du XVI^e siècle et la fin du XVIII^e.

Mais il en existait, ici comme ailleurs, dès le XII^e siècle. Le plus ancien moulin à vent de la Manche serait celui de Liesville-sur-Douve, daté de 1180.

Au début du XIX^e siècle, dans la manche, il y avait principalement des moulins à eau (plus de 1000) et une centaine de moulins à vent ... au moins 800 dans le Cotentin, hydrauliques pour les trois quarts, du fait de l'important réseau hydrographique notamment sur les rivières, et éolien, en particulier sur les hauteurs de la Côte des Isles et du Plain. Les moulins à marée sont quant à eux rares.

L'arrivée du chemin de fer, à partir de 1858, en favorisant le transport des marchandises, l'émergence de la machine à vapeur, l'apparition de la force électrique et l'urbanisation provoquent l'abandon progressif des moulins. En 1940, pratiquement tous les moulins de la Manche ont cessé leur activité.

Pendant l'occupation allemande, ceux-ci l'avaient transformé en poste de vigie de la côte ouest, comme celui de Fierville-les-Mines au sommet duquel ils avaient coulé une dalle béton.



Le moulin pendant la restauration (2003)

• Moulin de Sénoville

Situé route du pont des mares, il était alimenté par un bief en provenance de la Scye.



• Mare des Laguettes

La mare se nomme probablement ainsi car en 1640 la famille de Catherine Laguette était propriétaire de ces lieux et y habitait. De nombreux noms de lieux habités s'identifiaient à celui des familles qui vivaient là depuis des générations, parfois c'était l'inverse.

Ce secteur était autrefois très marécageux et inondé lors des grandes marées, la mer s'infiltrant à travers la dune ou bien par la tranchée d'écoulement des eaux de ruissellement.

A cause de ce cordon dunaire et le bouchage de la tranchée par les sables de volage, ces eaux de ruissellement ne pouvaient plus se déverser dans la mer, créant ainsi une importante nappe d'eau stagnante sur plus de 500 mètres de long et 200 mètres de large.

Lorsque le niveau d'eau des bas fonds devenait trop important, on sonnait le tocsin ! Alors, les Surtainvillais, à l'aide de pelles et de pioches allaient creuser une tranchée dans le cordon dunaire afin que les eaux puissent s'écouler à la mer. La refermant ensuite.

Cet espace offre terrain de loisirs avec parking et Snack-Bar ; de nombreuses festivités y sont organisées.



• Grotte de Surtainville (XX^e)

Réplique fidèle de la grotte de Lourdes !

Une dizaine d'années après la guerre, le curé de la paroisse, le Père Bonnard, eu l'idée lumineuse d'ériger une réplique de la grotte de Massabielle à l'emplacement d'une ancienne carrière, en un lieu situé proche du bourg et cependant retiré, qui incite à la piété et invite à la méditation.

Les formalités administratives réglées, les travaux débutèrent fin 1954 pour s'achever le 30 août l'année suivante.

Quasiment toutes les familles surtainvillaises participèrent d'un élan unanime à cette réalisation.

Le financement de ces travaux se fit grâce à des dons, venant de très loin parfois, vente de fleurs et pâtisseries, tirelires des enfants, et un emprunt auprès de la caisse paroissiale.

Ce lieu accueille chaque année le 15 août, les offices de l'assomption du matin, et le soir, la retraite aux flambeaux depuis l'église. A l'époque des communions, une procession était régulièrement organisée jusqu'ici pour témoigner de la piété mariale. Certaines cérémonies ou bénédictions ont également lieu à la demande de particuliers sensibles à l'admirable singularité de l'endroit mais aussi attachés à la dévotion à Marie.



Les cours d'eau & ponts

• **La Scye** prend sa source en limite des territoires de Saint-Germain-le-Gaillard et Pierreville, et prend la direction du sud-ouest puis du sud. Elle réoriente son cours vers l'est en quittant le territoire de Pierreville. Elle se joint aux eaux de la Douve entre Bricquebec et Néhou, près de Magneville, après un parcours de 26,6 km. Elle traverse de nombreuses communes : Bricquebec, Pierreville, Saint-Jacques-de-Néhou, Le Valdecie, Néhou, Le Rozel, Sortosville-en-Beaumont, Le Vrétot, Les Perques, Saint-Germain-le-Gaillard. Elle représente la limite administrative nord-est de Surtainville avec Pierreville.



De nombreux petits ruisseaux prennent leur source sur le territoire de Surtainville et se jettent dans le havre :

• Le petit ruisseau de Surtainville

serpente entre le bourg et le hameau de la plage puis s'infiltre dans les massifs sableux des dunes littorales avant de rejoindre la plage.

Son émissaire construit en 1992 équipé d'un clapet anti-retour permettant d'éviter le mélange des eaux douces et salée, a été refait en 2017. Il empêche également les eaux de mer de rentrer dans les zones basses dréto-littorales.



• **Le ruisseau de la Chauvinerie** prend sa source sur le territoire de Baubigny (hameau Saint Paul), remonte vers le nord pour longer la route de la Chauvinerie, puis traverse les dunes les Vertes Fosses avant de rejoindre la plage.

• D'autres petits ruisseaux tels que : **des Douaires** (ou Mares Noël), **de l'Herbage** et **du Bégin**, rejoignent la plage soit directement, soit comme affluents du ruisseau de Surtainville.

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Sur le site « Lavoirs de la Manche », un seul lavoir est répertorié à Surtainville, au hameau Bégin. Ajoutons celui du hameau Ferrière, à la limite de Pierreville.

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple



lavoir du hameau Bégin



Lavoir du hameau Ferrière

planche et sans abri.

A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis. Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

- **Le puits du village la Hulinerie**, a la particularité comme tous les puits ou fontaines de bord de mer, d'avoir leur ouverture toujours opposée à la mer afin d'éviter leur ensablement.



Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les croix de chemin et calvaires se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom

de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.



Croix de cimetière



Croix des Fritz

A Surtainville, nous rencontrons peu de croix de chemin ou calvaire, hormis la croix de cimetière inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et la croix des Fritz (route de Lerry). Fritz est une variante de Frisch, nom de famille fréquent en Moselle, en Allemagne et au Luxembourg. Alors pourquoi cette croix porte-elle ce nom ? Selon Bernadette Le Brun, présidente de l'association historique de Surtainville, il faudrait plutôt dire croix des fruits (le "ui" ne se prononce pas en patois et au pluriel un z remplace le s...d'où la croix des fritz). Cette croix pouvait aussi s'appeler croix Avoine....

La tombe des Wellesley dans le cimetière de Surtainville : le 7 décembre 1905, un douanier découvre sur la plage de Surtainville le corps d'une femme « au plein de la mer, vis-à-vis le vieux fort », qui est reconnue par son frère A.Palmer demeurant à Londres.

Randonner à Surtainville

- **Randonnées sur le canton des Pieux**

Ponctué de sites remarquables, la Hague offre des lieux éblouissants et originaux qui en font une région incontournable pour les habitués de la randonnée.

Des boucles balisées « Sentiers de la Hague » permettent également de découvrir l'intérieur des terres et le bocage. Petits villages et hameaux typiques, de beaux panoramas, chemins creux, feront la joie des amateurs de randonnées pédestre.

Par exemple : Entre Monts et Vallées (10,7 km), Entre Bois et Falaises (9,0 km)



- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche, et Wikipédia ; Généanet ; DDay Overlord ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Notes historiques et archéologiques (le50enligneBIS) ; Books Google ; Patrimoine Surtainvillais (Asso Historique Surtainvillaise) ; Histor-mar.net ; Manoirs de France ; Commune de Surtainville ; Office Tourisme de la Hague ; Bulletin des lois de 1826 ; Extraits du journal "Cherbourg Eclair" / 1935 et 1936 ; Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie -Arcisse de Caumont ; Conservatoire du Littoral "littoral-normand-n2000" ; Symel.fr ; Ouest-France ; Presse de la Manche ; Le Petit Manchot ; Paroisse Saint-Clair des Pieux ; Lavoirs de la Manche ; ...

Ouvrages : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier, "Le canton des Pieux-25 années d'histoire, 1789-1815" d'André Hamel ; "Le patrimoine religieux du canton des Pieux" d'André Hamel ; "Bricquebec et ses environs (1902)" de l'abbé P. Lebreton ; "Surtainville, La Source & l'Abbé Genouvrier" de l'Association Historique Surtainvillaise ; Notes de l'Association Historique Surtainvillaise ...

Remerciements à : Bernadette Le Brun et Michel Blanquet de l'Association Historique Surtainvillaise ;